



Tourcoing

Médiathèques de TOURCOING
Service aux Collectivités Jeunesse
24 rue Famelart
Tél. : 03.59.63.42.51
lecture-publique-jeunes@ville-tourcoing.fr
<https://mediatheques.tourcoing.fr/>

Réservé au Service

Carte BCD n°

Carte sélection n°

Bulletin d'inscription / Année scolaire 2025-2026

Je soussigné(e) Madame/Monsieur

Directeur/Directrice de la structure :

Adresse :

Téléphone : N°SIRET(privé).....

Mail structure :

m'engage à faire connaître et respecter le règlement ci-joint, m'assure du retour des documents empruntés pendant l'année scolaire ou de leur remplacement, autorise les personnes ci-dessous à emprunter des documents du Service aux Collectivités (professionnels de la structure, enseignants).

NOM-PRENOM (préciser statut + niveau classe)	ADRESSE PERSONNELLE de l'emprunteur	MAIL PERSONNEL de l'emprunteur	TELEPHONE PERSONNEL de l'emprunteur	DATE DE NAISSANCE de l'emprunteur	N° DE CARTE

DATE :

SIGNATURE DU (DE LA) DIRECTEUR(TRICE) :

Les données à caractère personnel recueillies sur ce bulletin d'inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Médiathèque de Tourcoing, uniquement dans le but d'une bonne gestion des prêts et des retours d'ouvrages. Ces données seront conservées pendant toute l'année scolaire en cours et ne seront transmises à aucun tiers. A la fin de l'année scolaire, ces données seront éliminées.

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et au « Règlement Général sur la Protection des Données » du 25 mai 2018, vous pouvez exercer à tout moment vos droits d'accès à ces données et leur rectification. Vous pouvez exercer ces droits en contactant la Médiathèque de Tourcoing. En cas de difficulté pour exercer ces droits, vous avez la possibilité d'interpeller le Délégué à la Protection des Données de la Ville de Tourcoing par courriel (dpo@ville-tourcoing.fr).



REGLEMENT SERVICE AUX COLLECTIVITES JEUNESSE

Le Service aux Collectivités Jeunesse est un service du réseau des Médiathèques de Tourcoing qui met gratuitement à disposition des structures éducatives tourquennoises de la documentation professionnelle et un fonds de plus de 40.000 documents pour des enfants de 0 à 10 ans : 35.000 livres de fiction, 7.800 livres documentaires, 2.000 BD. Le service évolue de manière continue pour satisfaire au mieux votre besoin. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques par mail.

1- Un service dédié aux collectivités inscrites pour l'année scolaire

A chaque rentrée scolaire, le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le portail de la Médiathèque, rubrique « Professionnels ») devra être complété, daté et signé par le (la) directeur/trice, avec la liste actualisée des professionnels autorisés à emprunter. Le prêt est effectué sous sa responsabilité.

Sont nécessaires pour emprunter à chaque nouvelle rentrée scolaire de l'année N :

- le *bulletin d'inscription*, adressé par mail au service Collectivités
- le retour de *l'ensemble des documents* empruntés l'année scolaire précédente par *tous les emprunteurs* de la structure.

L'emprunteur s'engage à veiller à un usage respectueux des documents prêtés et à en assurer le retour au plus tard à fin de l'année scolaire N+1. Il veillera à transmettre au service par mail les informations actualisées en cas de changement de numéro de téléphone ou de mail.

2- Les types de prêt proposés

Il permet à chaque structure (école, crèche, association...) le prêt détaillé ci-dessous :

- 70 documents par emprunteur pour une durée de 3 mois maximum (choix libre ou lots thématiques)
- une sélection de 150 livres maximum pour la structure pour la durée d'une année scolaire
- un outil d'animation pour 3 mois maximum : lisette-carpette, kamishibaï, jeux
- des expositions (consulter le portail Médiathèques pour plus d'informations)

Chaque lot thématique (ou « valises thématiques »*) sera prêté dans sa totalité. Le retour des valises sera assuré par le personnel **si le lot est complet** afin d'assurer une rotation efficace entre les utilisateurs du service.

**Une valise thématique est un ensemble de documents sélectionnés par la médiathèque relatifs à une thématique et un niveau spécifiques, mis à disposition dans un contenant, prévu pour un emprunt rapide (1 valise = 1 prêt).*

3- Un service de prêt et retour sur rendez-vous

L'entrée du service est située au **24 rue Famelart**. A l'heure du rendez-vous, veuillez utiliser la sonnette extérieure (à droite de la grille). Les heures d'ouverture du service sont disponibles sur le portail des médiathèques de Tourcoing.

Les prêts et retours sont conditionnés par la prise d'un rendez-vous auprès du service prioritairement par mail via **le portail des médiathèques de Tourcoing**, rubrique « Professionnels » :

<https://mediatheques.tourcoing.fr/contact-service-aux-collectivites-jeunesse>

L'emprunteur indiquera les informations nécessaires pour faciliter la prise de rendez-vous sur les heures d'ouverture du service : jour et créneau souhaités, éventuelles sélections, contact (nom, téléphone), âge des enfants (ou niveau pour les écoles). Le service vous confirmera le rendez-vous par mail ou par téléphone. Les emprunteurs peuvent choisir leurs documents sur place et/ou bénéficier de valises thématiques. Un délai de deux semaines minimum est nécessaire pour le traitement d'une demande de sélection thématique en cas d'absence d'une valise. La liste des documents empruntés sera systématiquement adressée à l'emprunteur le jour du rendez-vous par mail. La réservation en ligne de rendez-vous et de valises thématiques sera proposée dans le cadre de l'évolution du service.

4- Le traitement des retards et documents perdus

En cas de retard, l'emprunteur recevra à nouveau par mail la liste des documents concernés.

Si l'emprunteur ne se manifeste pas dans les 3 semaines, une suspension de prêt s'appliquera et le (la) responsable de la structure sera informé(e) par mail. Si le document concerne une valise thématique, la référence pour le rachat est indiquée sur la fiche descriptive associée au lot (numéro d'ISBN).

Le (la) directeur/trice de l'école s'engage à remplacer tout document perdu ou rendu dans un état impropre à un nouveau prêt.

5- Les réparations réalisées uniquement par la Médiathèque

Toute réparation sera effectuée par la médiathèque avec du matériel professionnel. Nous vous remercions d'éviter de recoller une page déchirée avec un adhésif courant.